



## **JOURNEES NATIONALES DE LA LUMIERE** **1<sup>er</sup> et 2 octobre prochain à Besançon**

**Demandez le programme ! ([cliquez ici](#))**  
**Inscription en ligne ([cliquez ici](#))**

### **Les Brèves de l'AFE - n° 89 et 90** **VERSION COURTE**

Un complément est disponible en ligne : [cliquez ici](#)

Du 1<sup>er</sup> au 30 juin 2012

#### **Revue de presse**

*Il s'agit d'un relevé de ce qui a été vu dans la presse écrite autre que la revue LUX ou sur le web. Elle n'exprime pas le point de vue de l'AFE. Si vous souhaitez réagir sur un article, écrivez-nous à [afe@afe-eclairage.com.fr](mailto:afe@afe-eclairage.com.fr)*

#### **Prêts OSEO à la rénovation**

La signature d'une convention entre OSEO et l'Etat vise à échelonner sur cinq ans des prêts à taux bonifié (environ 2 %) d'un montant total de 100 millions d'euros à destination des micro-entreprises, des TPE et des PME de plus de 3 ans financièrement saines et engageant un programme d'investissement dans le but d'améliorer leur efficacité énergétique en éclairage, froid, chauffage ou climatisation.

Chaque prêt peut atteindre un montant maximum de 50 k€

ElectroMagazine - Mai / La Toque magazine - Juin/Juillet 2012

*Note de l'AFE : [retrouvez ici](#) le communiqué de presse du Syndicat de l'éclairage relatif à cette mesure.*

#### **Convention ANPCEN et Parcs naturels régionaux**

Le 5 mars dernier, la Fédération des parcs naturels régionaux signait avec l'ANPCEN une convention de collaboration concernant l'amélioration de la qualité de la nuit, afin de limiter les nuisances dues à la lumière. Cette convention prévoit un inventaire des actions déjà réalisées en ce sens, ainsi que des opérations de science participative « pour une meilleure prise en compte des effets de la lumière artificielle nocturne sur la biodiversité au sein des espaces protégés et des trames vertes et bleues ».

Le Courrier de la Nature – Mai/Juin 2012

#### **Rénovation de l'éclairage public : aide ADEME**

L'éclairage public représente souvent 50 % de la consommation d'électricité des petites communes. Sa rénovation est l'un des premiers leviers pour réaliser d'importantes économies d'énergie (on peut ainsi attendre un gain de 25 % sur la facture d'électricité globale d'une petite commune).

Mais les communes de petites tailles n'ont souvent pas les moyens d'engager les travaux de rénovation. Aussi, une mesure issue de la Table ronde nationale sur l'efficacité énergétique a développé une aide de 20 millions d'euros sur la seule année 2012, à destination des 31 900 communes françaises de moins de 2 000 habitants. Cette aide, mise en œuvre par l'ADEME, vise à inciter les communes concernées à diviser au moins par deux la consommation électrique des installations rénovées.

L'aide est calculée par point lumineux rénové (dans la limite de 50 points maximum), et inclut l'ensemble source, luminaire, candélabre, ballast, et la part correspondante



éventuelle des travaux sur l'armoire électrique, ainsi que les systèmes de gestion et les travaux de voirie. Son montant est fixé à 360 € HT par point lumineux si le prévisionnel d'économie d'énergie atteint 50 %. Il peut atteindre 3 000 € HT par point lumineux dans le cas d'une réduction de la consommation d'au moins 75 %.

Comme le prévoit l'article L 1111-10 du Code général des collectivités locales, la collectivité doit prendre à sa charge un financement minimum d'au moins 20 % du coût.

Cette aide vise également à limiter les nuisances lumineuses et à préserver l'emploi et développer les compétences et l'innovation : les équipements d'éclairage public sont essentiellement fabriqués en France et installés par des entreprises établies en France.

Les dossiers de demande d'aide sont disponibles auprès des directions régionales de l'ADEME.

Cette aide n'est pas cumulable avec les certificats d'économies d'énergie.

Journal des Maires - Juin 2012

*Note de l'AFE : En vertu du Décret n° 2010-1664 du 29 décembre 2010 relatif aux certificats d'économies d'énergie, Art. 4, ces aides ne sont pas cumulables avec les CEE :*

*« Les actions prévues [...] peuvent donner lieu à la délivrance de certificats d'économies d'énergie si : elles n'ont pas bénéficié d'une aide à l'investissement de la part de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie [...] »*

### **Révolution LED et Oled**

L'éclairage vit une révolution comparable à celle de la photo numérique : les ventes de lampes à LED, marginales avant 2010, représentent désormais 20 % du chiffre d'affaires de Philips, et devraient grimper à 75 % en 2020. Encore très coûteuses comparativement aux lampes fluorescentes compactes par exemple, les lampes à LED ont l'avantage de fonctionner très longtemps : 50 000 heures environ.

Critiquée au départ, la qualité de lumière des lampes à LED a fait d'énormes progrès en deux ans, « au point de séduire les utilisateurs les plus difficiles. »

Parallèlement, « une nouvelle génération de composants plats, dits Oled, fait son apparition. » Grâce aux multiples possibilités qu'elle laisse au design et au confort visuel qu'elle offre, la technologie Oled, bien que très coûteuse encore, « est de plus en plus perçue comme une technique appelée à bouleverser l'éclairage tertiaire. »

Philips et Osram se sont lancés dans la construction d'usine dont le démarrage est prévu cette année, tandis que DuPont et GE se sont associés dans un programme de recherche sur la fabrication de ces panneaux par impression sur rotatives.

Le Moniteur - Juin 2012

### **LED et défiance du marché**

« Handicapée dans son développement par de nombreuses contre-références, la technologie LED manque encore d'éclairage en France. » Le Syndicat de l'éclairage annonce trois outils permettant aux acteurs du marché de « comprendre et d'adopter avec confiance » les technologies à LED.

- Un guide présentant les normes de performance disponibles
- La grille de maturité des LED, présentant par secteur le niveau de maturité de la technologie et celui du marché
- La charte de qualité et sincérité des performances de l'éclairage public à LED, qui permet à la maîtrise d'oeuvre d'établir un cahier des charges précis et complet.

Enviro2B / [Lelectronique.com](http://Lelectronique.com) - 06.06 / Info Buro Mag - 13.06.2012

### **Réserve internationale de ciel étoilé au Pic du Midi**

Le projet de réserve internationale de ciel étoilé du pic du Midi, lancé en 2009 par l'Association Pirène, poursuit son avancée : deux conventions de partenariat signées le 4 juin dernier engagent désormais au Pic du Midi le Syndicat départemental d'électrification



des Hautes-Pyrénées et EDF.

Ce label est décerné par l'International Dark Sky Association. Le Pic du Midi deviendrait ainsi la plus grande réserve au monde, avec 600 km<sup>2</sup>.

Un groupe de travail visant la création d'un cahier des charges pour la réalisation des travaux d'éclairage public a été lancé en février 2012. Il élaborera également un document prescriptif pour diminuer l'impact des nuisances lumineuses dans la zone cœur de la future réserve.

Les enjeux se situent au niveau de la zone limitrophe de la future réserve. Cette zone compte 140 communes, pour lesquelles ce projet peut être une opportunité de développement touristique.

[La Dépêche du midi](#) - 06.06 / [L'Eclair](#) / [La République](#) - 07.06 / [Essor Bigourdan](#) - 14.06 / [La Montagne](#) - 15.06.2012

### **L'éclairage LED est-il une bonne affaire ?**

En éclairage public, le critère de l'efficacité lumineuse ne place pas l'éclairage à LED au-dessus des autres technologies. « Mais il ne faut pas s'arrêter à cette donnée technique pour comparer. » En effet, avec les LED, une grande part du flux lumineux atteint sa cible.

Même raisonnement en éclairage intérieur : le rendement des appareils à LED couplés à des systèmes de gestion est meilleur que celui de solutions fluorescentes sur systèmes de gestion également.

Il est nécessaire de réfléchir en coût global afin de mettre en avant la pertinence des éclairages à LED.

[Le Moniteur](#) - 11.06.2012

### **+ 1,8 % pour le TURPE au 1<sup>er</sup> août**

Le tarif d'acheminement de l'électricité, appelé également tarif d'utilisation des réseaux publics d'électricité (Turpe), qui représente environ 45 % des factures d'électricité, sera augmenté de 1,8 % pour les consommateurs dits résidentiels (particuliers bien sûr, mais également petits commerces, restaurants, etc.) au 1<sup>er</sup> août prochain. L'augmentation sera de 2,79 % pour les grands consommateurs industriels. L'augmentation 2011 avait été bien plus élevée : 3,94 % pour le résidentiel et 2,56 % pour les industriels.

Par ailleurs, la CSPE, pesant pour environ 8 % dans la facture, augmentera également, pour atteindre 10,5 € du MWh, contre 9 actuellement. La Contribution au service public de l'électricité est une taxe qui permet notamment le développement des énergies renouvelables et l'application de certaines mesures sociales

[Energie 2007](#) - 12.06 / [Le Figaro](#) / [20 minutes](#) / [La Gazette](#) -13.06.12

### **Eclairage public : Paris veut réduire sa consommation d'électricité de 30 %**

L'éclairage public et la signalisation représentent actuellement « un gros tiers » de la consommation énergétique de la capitale. C'est à l'occasion de la présentation des travaux de rénovation du pont d'Arcole que Laurent Ménard, directeur de la voirie et des déplacements de la Ville, a rappelé les objectifs de la capitale en matière d'éclairage public, rapporte l'AFP.

Tout en conservant la même qualité d'éclairage, la ville souhaite réduire sa consommation de près d'un tiers d'ici 2020 par rapport à 2004.

La ville compte 200 000 sources d'éclairage public et 150 000 pour la signalisation.

Plus gros marché public de Paris (800 millions d'euros sur dix ans), son éclairage a été confié en février 2011 à un consortium Vinci-Bouygues. Contesté en justice par les perdant (Citelum, filiale d'EDF et Veolia) et le préfet de région, ce contrat a été validé en juin 2011 par le tribunal administratif

[La Gazette](#) - 12.06 / [SmartPlanet](#) - 14.06.2012

**Le chiffre :** 408,8 millions d'euros : le marché de l'éclairage a clos l'année 2011 à + 2,1 %

LSA - 21.06.12

### **Crainte pour le financement des collectivités locales**

Pointant l'insuffisance des mesures envisagées pour lutter contre les problèmes de financement des collectivités locales, la fédération nationale des travaux publics (FNTP) réclame la tenue, en urgence, d'une réunion de l'ensemble des acteurs concernés.

A noter que l'activité et l'emploi dans le secteur des travaux publics étant, à 45 % conditionnés par les commandes des collectivités locales.

La FNTP anticipe une chute de l'activité de 10 à 20 % dans les mois à venir : 10 milliards d'euros de « financement long terme » n'étant pas couverts pour 2012.

[BatiActu](#) - 20.06 / [France BTP](#) - 21.06.2012

### **Marché des lampes domestiques**

Les chiffres GFK 2011 indiquent que le marché des lampes domestiques a connu de très fortes variations : - 14,3 % pour les lampes fluorescentes compactes vs 2010, avec un chiffre à 155,8 millions d'euros ; et + 37,8 % pour les lampes halogènes, avec 152,8 millions d'euros.

Cette chute des fluocompactes s'explique en partie par la très importante hausse qu'elles avaient connue en 2009 et 2010.

Les performances esthétiques des lampes halogènes expliquent leur important succès, ainsi que leur prix plus faible bien sûr. Mais ces lampes subiront une étape décisive en 2016, avec le bannissement des lampes non dirigées de classe énergétique C et moins en 2016.

Les lampes à LED, situées à 7,2 % de part de marché (+ 1,2 % vs 2010), devraient prendre le relai, notamment du fait de leur baisse sensible de prix observée actuellement.

LSA - 21.06.12

### **Eclairage LED pour le métro parisien**

Le 25 juin, la RATP lançait un appel d'offres européen dont l'objectif est le remplacement sur quatre ans de l'ensemble des 250 000 points lumineux des 301 stations du métro et 66 gares RER parisiennes. Les travaux devraient démarrer dès janvier 2013.

« La décision de l'entreprise de déployer l'éclairage à LED sur l'ensemble de son réseau accompagne sa politique énergie-climat qui vise à réduire sa consommation énergétique et ses émissions de gaz à effet de serre à périmètre constant de 15 % à l'horizon 2020 (par rapport à ceux de 2004). »

Après avoir initié l'expérimentation de l'éclairage à LED à la station Censier Daubenton sur la ligne 7 du métro et au siège du Groupe RATP en 2010, l'entreprise a testé cette technologie sur plusieurs de ses stations de métro, gares de RER et sites industriels. A ce jour, les retours d'expériences sur l'ensemble de ces lieux ont été "très positifs".

La RATP indique économiser ainsi 50 % d'énergie sur la consommation électrique liée aux éclairages visés.

Par ailleurs, d'importants gains sur la maintenance sont attendus.

[20 minutes](#) - 25.06 / [Enerzine.com](#) / [20 minutes](#) - 26.06.12

**D'autres articles ont été relevés dans la presse. [Cliquez ici](#) pour retrouver la suite des brèves de l'AFE...**

### **En région**

**AFE Auvergne Limousin Berry : Economiser l'énergie en éclairage public et répondre aux besoins des usagers : utopie ou réalité ?** Cette manifestation, organisée le 26 juin dernier par l'Association des maires de la Creuse et le Syndicat départementale des énergies de la Creuse, et à laquelle intervenait l'AFE, par la voix de Jean-Pierre Cardia, président du centre régional AFE et expert AFE, a réuni 65 élus des communes de Creuse.

Le président de l'association des maires de la Creuse, André Mavinier, a ouvert cette après-midi en rappelant l'importance que revêt l'éclairage public dans les communes de la Creuse, tant d'un point de vue du service rendu que de l'impact budgétaire.



M. Maureau d'EDF a fait, pour sa part, le point sur le contexte énergétique local, notamment sur l'inéluctable augmentation des coûts énergétiques pour les collectivités. A noter que l'éclairage représente un budget énergie d'environ 500 000 € pour les communes Creusoises, avec 8 millions de kWh par an, se répartissant sur un peu plus de 2 000 comptages (consommation stable depuis 2009).

Jean-Pierre Cardia a ensuite présenté les enjeux de l'éclairage du 21<sup>e</sup> siècle, et notamment leur nécessaire optimisation face au vieillissement d'une population toujours socialement et économiquement active ; l'éclairage public constituant un besoin essentiel de la vision nocturne. Les éléments clés permettant de définir le besoin et, donc, la façon d'éclairer, sont la vitesse de circulation et le type d'usagers. Jean-Pierre Cardia a ensuite fait le point sur l'actualité réglementaire et technologique, insistant sur l'importance de la méthode pour obtenir un éclairage optimisé. « La réussite passe par la méthode, les produits de l'innovation ne sont que des outils au service de celle-ci ! » Les technologies traditionnelles sont encore très efficaces pourvu qu'elles soient utilisées à bon escient.

Ces propos ont été parfaitement illustrés par Florent Favennec, pour la ville de Guéret, et Daniel Pasty, pour la commune de Brionne, labellisée 4 étoiles au concours des « villes et villages étoilés ». Ils ont respectivement présenté les approches pragmatiques d'une ville et d'une petite commune rurales.

L'échange avec l'assistance fût riche, tant sur les problématiques de l'extinction volontaire que sur la mise en place de variation de puissance et l'arrivée de la technologie LED, pour laquelle la prudence doit être observée tant sur l'efficacité que sur la fiabilité.

Pour conclure cette réunion, Madame Delphine Delaide, directrice du SDE23, a rappelé les différents outils et aides dont dispose le syndicat départemental des énergies pour accompagner les communes dans leurs démarches « Eclairer Juste ».

### Prochaines manifestations AFE

**11 octobre 2012**

Lieu : Carquefou

Manifestation : Journée technique sur les sources d'éclairage : découvrir les évolutions technologiques et réglementaires et les axes de contribution à la sauvegarde de la planète.

Places limitées à 22 personnes.

AFE Ouest-Atlantique

[Pour plus de renseignements et pour vous inscrire, cliquez ici](#)

**19 octobre 2012 - 8 h 30 à 17 h 00**

Lieu : Carquefou

Manifestation : Journée technique. Thèmes abordés

Efficacité énergétique en éclairage extérieur : «Eclairer juste ! ».

Evolutions réglementaires du nouveau guide de maintenance UTE C17-260.

Impact de la stratégie de la maintenance dans les économies d'énergie et le développement durable.

Places limitées à 22 personnes.

AFE Ouest-Atlantique

[Pour plus de renseignements et pour vous inscrire, cliquez ici](#)



**Notez dès à présent le grand Rendez-vous des Journées nationales de la lumière -**

**Besançon les 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2012**

**Inscription en ligne : [cliquez ici](#)**

**Découvrir le programme détaillé : [cliquez ici](#)**

**Voir le mot d'accueil de la mairie : [cliquez ici](#)**

### Actualité des partenaires de l'AFE

- **Accès aux newsletters de la CIE** : [cliquez ici](#)

- **EDF – Newsletter Commun'Idée** : retrouvez le numéro de juin 2012 [en cliquant ici](#)

## Nomination

- **François Corteel**, délégué régional d'EDF en Rhône-Alpes, a été élu, le 5 juin dernier, à la présidence du Cluster Lumière. Dans une interview accordée aux « Petites affiches lyonnaises », M. Corteel s'inscrit dans la continuité de son prédécesseur, Joël Karecki, et indique vouloir resserrer les liens entre le Cluster et l'AFE notamment. Saluons également l'élection au Conseil d'administration du Cluster, d'Alain Van der Ham, président du centre régional AFE Rhône-Alpes : il représentera l'AFE au sein du Cluster Lumière.
- **Jean-Claude Guillot**, président de la FFIE, vient d'être reconduit dans ses fonctions par le conseil d'administration, pour un second mandat de trois ans. Dans la continuité de son premier mandat, il souhaite renforcer la présence de la Fédération française des entreprises de génie électrique et énergétique au sein de la filière.

**Brèves en passant** (*N'hésitez pas à nous faire part d'informations généralistes ou d'évènements à venir afin d'alimenter cette rubrique*)

- **Confédération française pour l'habitat, l'urbanisme, l'aménagement du territoire et l'environnement** : Michel Francony, donne une interview sur l'AFE et les JNL dans la lettre Juin 2012 de la COFHUAT. Pour la lire, [cliquez ici](#).
- **Rénovation éclairage public** : l'aide ADEME de 20 millions d'euros mise en place en début d'année, et pour l'année 2012, à la suite de la table ronde nationale pour l'efficacité énergétique, connaît un certain succès inégalement réparti sur le territoire. Les régions Bretagne, Centre, Corse, Haute-Normandie, Languedoc-Roussillon, Limousin, Lorraine, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes accusent un certain retard dans la dépose de dossiers. Pour retrouver la plaquette ADEME décrivant le dispositif, [cliquez ici](#). Les dates limite de dépôt des dossiers varient selon les régions. Renseignez-vous rapidement auprès des directions régionales ADEME.
- **Evènements « Eclairage » des prochains jours** :
  - o **Journée professionnelle du paysage** : Portée par l'UNEP Rhône-Alpes-Auvergne, cette Journée se déroulera à proximité de Lyon le 5 septembre prochain. [Cliquez ici](#) pour plus de renseignements.
  - o **Ergonomie visuelle et innovations technologiques** : cette journée « Lumière et santé » est organisée le 18 septembre après-midi par l'Université d'Orléans, la société Maquet et l'AFE Val de Loire. [Plus d'info ici](#).
  - o **Est Collectivités 2012** : les 20 et 21 septembre 2012 au Parc des Expositions de Mulhouse. Cette manifestation est organisée en partenariat avec le Conseil Général du Haut-Rhin, Mulhouse Alsace Agglomération et l'Association des Maires de France. L'AFE interviendra le 20 septembre à la table ronde « Comment faire entre 20 et 50 % d'économies d'énergies dans vos bâtiments communaux et sur vos réseaux. Retour d'expériences ». Plus d'information à venir sur la page régionale Est du site de l'AFE.
  - o **Salon des Ediles à Nantes les 3 et 4 octobre 2012** : [cliquez ici](#)
  - o **Congrès régional ATTF Poitou Charentes** à Saintes le 19 octobre 2012. Intervention de l'AFE sur les enjeux environnementaux et les économies d'énergie en éclairage public.

Association française de l'éclairage • Loi 1901

17, rue de l'Amiral Hamelin • 75783 PARIS Cedex 16 • Tél : +33 (0)1 45 05 72 00 • Fax : +33 (0)1 45 05 72 70  
Site internet : [www.afe-eclairage.com.fr](http://www.afe-eclairage.com.fr) • e-mail : [afe@afe-eclairage.com.fr](mailto:afe@afe-eclairage.com.fr)